



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 FEVRIER 2010

Les membres de l'association Handi-Raid Sapeurs-pompiers, dument convoqués, ont assistés à l'Assemblée Générale Ordinaire à la salle des fêtes de Chanay (01) le 6 février 2010.

Cette assemblée retraçait le bilan des activités 2009 et pouvoyait au remplacement des membres sortants du Conseil d'Administration ou/et des démissionnaires.

Ouverture de la séance à 15h20 par le Président, Christian CORSINI.

1. ACCUEIL

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et leur présente les vœux du Conseil d'Administration. Il invite l'assemblée à observer une minute de silence pour les membres décédés.

2. PROJET DU RAID 2010

Patrick SALVINO, victime d'un accident ne peut se déplacer. Christian CORSINI se charge de la présentation du projet.

Le rendez-vous de l'ensemble des personnels et participants est fixé au Samedi 19 juin entre le matin et 13h00.

Date	Départ	½ étape	Arrivée
Dimanche 20 juin	Seyssel	Non fixée	Serrières de Briord
Lundi 21 juin	Transfert par route	Couzon	Les Roches de Condrieu
Mardi 22 juin	Les Roches de Condrieu	Tournon	
Mercredi 23 juin	Tournon	Le Pouzin ou Cruas	Viviers d'Ardèche
Jeudi 24 juin	Viviers d'Ardèche	St Etienne des Sorts	Vallabrègues
Vendredi 25 juin	Vallabrègues	Aigues Mortes	La Grande Motte
Samedi 26 juin	Retour et rangement		
Dimanche 27 juin			

Les détails seront donnés aux participants lors des journées préparation des 8 et 9 mai prochains. Il est rappelé que seuls peuvent participer les membres à jour de leur cotisation (problème d'assurance) et ayant complété leur bulletin d'inscription. Les montants de la cotisation et de la participation restent les mêmes qu'en 2009, à savoir 30 et 70€.

- a) 29 participants sont inscrits à ce jour mais nous n'avons pas encore suffisamment d'accompagnant. Il est demandé à ceux-ci de se manifester rapidement.
- b) Campement : il est nécessaire de limiter le volume de bagages individuels afin de gagner de la place dans le véhicule et de la fatigue pour le personnel. Un rappel est fait pour le nettoyage des chaises-pots. En cas « d'accident » de dernière minute les accompagnants doivent en aviser le personnel du campement. Un rappel également concernant le nettoyage qui est l'affaire de tous.

- c) Cuisine : des changements de personnel auront lieu.
 - Il est demandé de faire attention aux portions servies, ne pas jeter mais ne pas restreindre non plus. Il est nécessaire d'informer très tôt les cuisines du nombre de pilotes travaillant sur les bateaux et prenant leur repas à une heure tardive.
 - Quelques glacières revenaient au camion, lors du raid 2009, non nettoyées. Il est confirmé que, si le cas se représente, ces glacières repartiront au matin dans le même état.
- d) Mécanique : les propriétaires de remorque doivent arriver avec du matériel en état. Il est anormal que le service mécanique débute ses prestations par les réparations du matériel n'appartenant pas à l'association. Même remarque et même décision pour les propriétaires de bateaux (et de moteur, bien entendu..)
- e) Carburant :
 - l'association ne peut se permettre de donner en cadeau du carburant aux propriétaires de bateau. En conséquence, celui qui arrive avec un réservoir vide repartira avec un réservoir vide. Celui qui a fait son plein avant de venir repartira avec le plein.
 - Les pleins seront vérifiés avant le début du raid. L'équipe carburant a beaucoup de mal pour remplir ses cuves en cours de route.
 - Entre trouver le meilleur prix, bloquer les files d'attente et trouver des stations avec caisse pour le paiement en espèces, la route des ravitailleurs est semée d'embûches.
- f) Réceptions et communication :
 - trop souvent les kinés et les pilotes, 2 équipes en plein travail pendant les réceptions, sont oubliés. Il conviendra de penser à eux dorénavant.
 - Des démarches sont en cours pour confier la réalisation de notre plaquette à l'éditeur de nombreuses revues sapeurs-pompiers. Les premiers signes sont encourageants..
 - 123 sapeurs-pompiers, de toute origine, sont venus nous prêter main forte au cours du raid 2009
- g) Pilotes : quelques rappels
 - laisser accoster et débarquer le ou les bateaux dont le pilote est handicapé. Eux aussi ont des besoins particuliers. Leur bateau doit ensuite être pris en charge pour l'amarrage, le plein et les éventuelles réparations. Il faudrait, peut-être le ou les passer dans le groupe 1.
 - Les consignes de navigation doivent être scrupuleusement respectées et il est impératif de suivre son chef de groupe.
 - Nécessité d'être présent aux briefings.
 - Tout mauvais comportement impliquera un renvoi immédiat.

3. JOURNEES PREPARATION

Rendez-vous est donné à l'ensemble du personnel et des participants les 8 et 9 mai prochain. Les essais de transfert et de calage dans les bateaux seront faits à cette occasion. Nous ferons connaissances avec le nouveau personnel et les nouveaux participants.

Le traditionnel repas dansant assurant une partie de nos finances sera servi le 8 en soirée et toutes les personnes désirant nous apporter leur aide sont les bienvenues. Les cartes ont déjà en vente à 12€ l'unité.

4. JOURNEES TRAVAUX

Les différentes journées de mise en état du matériel (bateaux, remorques, campement, ..) seront définies par les responsables de chaque pool qui se chargeront de convoquer leur équipe.

5. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Parallèlement à la mise en ligne du calendrier sur notre site, les dates des diverses manifestations sont données aux membres présents.

- Conférence/repas du Rotary Club d'Oyonnax : 29 janvier
- Reconnaissances du parcours : 25 et 26 mars
- Préparation du raid : 8 et 9 mai
- Repas dansant : 8 mai
- Journée bateau pour l'association AVHEC : 5 juin
- Raid nautique : du 20 au 27 juin
- Super cross nocturne : 10 juillet
- Festi-Rhône : 11 juillet
- Pétanque à Novel : 11 septembre
- Journée bateau pour les APF : 18 ou 25 septembre
- Bilan du raid : 2 octobre
- Loto : 7 novembre

6. BILAN FINANCIER

Serbe BREDA, trésorier de l'association, donne lecture du bilan financier pour l'année 2009. Il est présenté des comptes sains, vérifiés par la commission aux comptes en exercice. Chacun peut consulter, sur demande, les comptes de l'association. L'assemblée approuve le bilan dressé.

Les nouveaux vérificateurs aux comptes, validés par l'assemblée présente, sont André JUBEAU et Marcel MURE.

7. DIVERS

Une équipe du Val de Saône, Yves BORJON-PRIVE et Jean-Yves GONOD ont confectionné 1 CD de photos du raid 2009. Il est en vente au prix de 5€ et 1 première série de 50 unités va être gravée.

8. RESULTAT DES ELECTIONS

Le bureau de vote était administré par ANGELINA Christine, GILLET Carole et MARECHAL Yves.

6 postes étaient à pourvoir (5 renouvellements et 1 démission)
7 candidatures nous étaient parvenues.

Le dépouillement donne :

- 137 inscrits

- 106 votants (77,4%). 68 présents et 38 représentés.

Le quorum du 1/3, nécessaire au bon déroulement des élections, est atteint.

• 104 bulletins exprimés et 2 nuls
Ont obtenus :

- | | | |
|----------------------------------|----------|----------|
| • AGAZZI Denis, membre sortant | 93 voix | élu |
| • BAUER Daniel, membre sortant | 102 voix | élu |
| • BAUER Magalie | 45 voix | non élue |
| • JULLIN Amélie, membre sortant | 84 voix | élue |
| • MELIA Philippe, membre sortant | 100 voix | élu |
| • ROUX Maryse, membre sortant | 87 voix | élue |
| • WEILLER Patrick | 85 voix | élu |

WEILLER Patrick remplace Carine MANJAVACAS, démissionnaire suite à son déménagement, et sera, à ce titre rééligible en 2011.

La séance est levée à 17h00

Le Président

Le Secrétaire

Christian CORSINI

Christian JUILLARD